

Francesco Cossiga d'Italie, Denis Sassou-Nguesso du Congo, Augustus Seignoret de la Dominique, et Paul Biya du Cameroun; le roi Taufa'ahau Tupou IV de Tonga, les premiers ministres Gro Harlem Brundtland de Norvège, Margaret Thatcher de Grande-Bretagne, R. Premadasa de Sri Lanka, Kennedy Alphonse immonds de Saint-Christophe-et-Nièves, Herbert Blais de la Grenade, James Mitchell de Saint Vincent et les Grenadines, Lubomir Strougal de Tchécoslovaquie, Shimon Peres d'Israël, et Samson Kisekka d'Ouganda. Le vice-président des États-Unis, George Bush, et bon nombre de ministres des Affaires extérieures ont aussi visité le Canada au cours de l'année.

En outre, le Bureau du protocole s'est occupé de préparer les visites effectuées à l'étranger par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark. Pour l'année écoulée, celui-ci s'est notamment rendu au Moyen-Orient, au Japon, en Grande-Bretagne, en Uruguay, en Inde, au Bangla Desh, en Autriche et aux États-Unis. De même, le Bureau s'est chargé des voyages qu'ont effectués les ministres du Commerce extérieur et des Relations extérieures au Japon, en Amérique latine, en Europe et en Afrique, ainsi que des visites d'autres ministres ou secrétaires parlementaires qui représentaient des ministres.

Enfin, le Bureau a administré la Maison d'accueil du gouvernement à Ottawa ainsi que les locaux réservés aux réceptions officielles à l'Administration centrale. Durant l'année financière 1986-1987, 13 109 invités ont été reçus à l'un et l'autre endroits.

## Sécurité et renseignement

Le Ministère a mis sur pied la Direction générale du renseignement extérieur dans le but de recueillir, d'analyser et de diffuser de l'information sur les capacités, les intentions et les activités de gouvernements, d'organisations et de particuliers à l'étranger. La Direction générale doit fournir au gouvernement, mais plus particulièrement au Ministère, des renseignements pertinents, à jour et pré-analysés, afin de protéger les intérêts du Canada et de faciliter le processus décisionnel dans la conduite des relations extérieures. La Direction se subdivise en quatre directions chargées respectivement du renseignement politique, du renseignement économique, des services de renseignement et des entrevues.

La Direction générale du service de sécurité est notamment chargée de préparer, à l'intention du gouvernement, des recommandations touchant la coopération internationale. Ces recommandations visent à combattre le terrorisme, à gérer le Centre des opérations permettant au Ministère de réagir 24 heures sur 24 aux crises susceptibles de survenir dans n'importe quelle région du globe, et de coordonner le développement de recommandations quant à la protection, au Canada, des personnes jouissant d'une immunité internationale. La Direction générale administre à la fois le programme de sécurité du Ministère et son programme de protection des employés et des personnes à leur charge durant leur affectation à l'étranger. Enfin, elle est chargée de coordonner la mise en œuvre, au Ministère, de la nouvelle politique gouvernementale de sécurité annoncée en juin 1986.

## Personnel

La Direction générale du personnel est une unité de service chargée du recrutement, de l'affectation, de la rémunération et des conditions de travail des employés du Ministère. Les services qu'elle offre varient selon que les employés font partie du Service extérieur permutant (2 805 employés), qu'ils occupent des postes non permuteurs et travaillent uniquement au Canada (1 304 employés) ou qu'ils comptent parmi les 3 665 personnes recrutées sur place dans les missions à l'étranger. Avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, la Direction générale administre aussi un important programme de détachements. En 1986-1987, 223 employés d'autres ministères et organismes gouvernementaux ont été rattachés au Ministère, tandis que 118 employés des Affaires extérieures travaillaient dans d'autres ministères et organismes ou dans le secteur privé.

La Direction générale du personnel doit être en mesure, par les services qu'elle offre, de répondre aux exigences du Ministère et de la Fonction publique en général. Le Ministère a continué d'appliquer la politique gouvernementale concernant la réduction des effectifs de la Fonction publique. La grande majorité des employés visés ont été affectés à d'autres postes au Ministère ou ailleurs dans la Fonction publique.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour permettre au Ministère de gérer des effectifs dans un contexte souvent très particulier. La Commission de la Fonction publique a obtenu pour le Ministère une ordonnance d'exclusion prévoyant l'affectation d'employés permuteurs conformément à la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique*.

Une politique ministérielle de formation a été mise sur pied afin de répondre plus adéquatement aux besoins actuels du Ministère. L'application de cette politique s'est, par ailleurs, accrue. La priorité a été accordée à la formation en langues étrangères afin que les employés du Service extérieur puissent s'acquitter efficacement de leurs tâches.

En outre, le processus de recrutement des agents du Service extérieur a été modifié afin d'obtenir une évaluation plus détaillée des candidats. Plus de 200 agents du commerce sont passés au groupe du Service extérieur pour permettre une utilisation plus souple des compétences et des connaissances spécialisées au Service des délégués commerciaux et faciliter la gestion du personnel dans le secteur commercial. D'autre part, dans le but d'améliorer ses capacités administratives et de gestion, le Ministère a encore renforcé son effectif d'agents administratifs permuteurs. Par ailleurs et conformément à la politique de privatisation à l'échelle gouvernementale, la section assurant les services de voyage en cas d'affectation temporaire a été privatisée.

## Finances et services administratifs

La Direction générale des finances et des services administratifs centraux est chargée de tous les aspects touchant la gestion et l'administration des finances : la planification et l'analyse financières; la comptabilité, la vérification, le contrôle des engagements, et d'autres services financiers;